
Note d'information fédérale Juin 2016 – n°240

1. Décisions du Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 9 juin à Nogent, a pris les décisions suivantes :

▪ Calendrier 2017

L'organisation du Championnat de France d'Aviron de mer qui se déroulera les 17 et 18 juin 2017 a été confiée aux trois clubs marseillais : Cercle Aviron de Marseille, Rowing Club de Marseille et l'ASPTT Marseille.

L'organisation de l'Assemblée générale de la FFA du 18 mars 2017 a été confiée aux Régates Rennaises et s'inscrira dans les festivités prévues pour les 150 ans du club.

▪ Calendrier 2018

L'organisation du Championnat de France d'Aviron de mer 2018 a été confiée à l'Aviron de Mer Plougonvelin.

▪ Classement national

Le comité directeur a souhaité réintroduire la notion de division dans les classements nationaux.

▪ Utilisation des palettes "Mâcon"

Les dernières évolutions technologiques des avirons ainsi que les grandes possibilités désormais offertes pour optimiser les réglages, notamment la longueur des tubes, ont conduit le Comité directeur à lever l'obligation d'utilisation des seules palettes "Mâcon" pour les compétitions de la catégorie jeune.

Cette disposition conduira la fédération à modifier prochainement sa réglementation (article 10 du code des régates). Cette évolution prendra effet au 1/09/2017 pour la saison 2018.

2. Utilisation des tentes parapluies ou pop'up sur les manifestations nationales

Dans le cadre des organisations nationales et pour préserver les espaces dédiés au parc à bateaux, la fédération souhaite que les organisateurs définissent les sites réservés à l'implantation de tentes parapluies ou pop'up des clubs participants.

A cet effet, la fédération fait appel à la bonne volonté des clubs pour que les consignes données par les organisateurs soient respectées.

3. Match France-Grande-Bretagne J16

Le match se déroule cette année à Valenciennes, le dimanche 10 juillet suivant le Championnat de France J16 à Vichy.

Le déplacement s'effectuera sous la responsabilité de Gaëlle BUNIET et Charles DELVAL, conseillers techniques, du vendredi 8 juillet au lundi 11 juillet.

Les épreuves au programme du match sont :

- Femme : 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+
- Homme : 4+, 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+

Les règles de sélection sont inchangées : les rameuses et rameurs des bateaux J16 champions de France, ou leurs suivants en cas de désistement, sont sélectionnés. Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les clubs doivent donc s'assurer de la disponibilité du matériel et en prévoir si possible le déplacement au moment du match en mutualisant autant que possible avec d'autres clubs. En dernier recours, une remorque fédérale pourra prendre en charge les embarcations le dimanche des championnats J16 pour les déplacer sur Valenciennes.

Une participation financière de 150 euros par sportif est demandée. La FFA prend en charge l'hébergement, la restauration et l'équipement des sportifs et des entraîneurs, le déplacement restant à la charge de chaque sportif.

Retrouvez toutes les informations sur le site dédié du club organisateur

<http://matchaviron-fr.vuc-omnisports.fr>

4. Épreuves de longue distance

Comme chaque saison, un calendrier regroupera toutes les épreuves de longue distance organisées du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017 qui répondront au cahier des charges.

Les organisateurs qui souhaitent intégrer leur manifestation à ce calendrier sont invités à renvoyer à la FFA la fiche de candidature avant le 15 septembre 2016.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la FFA : Pratiquer l'aviron > L'aviron de compétition > Les épreuves de longue distance ou par téléphone auprès de Pierre DELAHAYE : 01 45 14 26 60 – pierre.delahaye@avironfrance.fr.

5. Engagements Championnat du Monde Mer

Comme présenté sur le site de la FISA, une limite a été fixée pour le nombre d'engagements dans chacune des 6 courses du programme du championnat du monde mer afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la compétition :

Groupe A : CM1x, CW2x et CW4x+
Nombre maximum d'inscriptions : 40
Nombre de séries : 2

Groupe B : CW1x, CM2x et CM4x+
Nombre maximum d'inscriptions : 60
Nombre de séries : 3

Dans le cas où une course présentera trop d'engagés, certains équipages devront participer le jeudi 20 octobre à une course de pré-qualification. Il n'y aura pas de tirage aléatoire contrairement à ce qui avait été initialement présenté.

Les engagements et les modalités de la course de pré-qualification seront annoncés **le 27 septembre 2016**.

6. Personnes diplômées de votre structure

Chaque club, comité départemental ou ligue a maintenant la possibilité d'effectuer, sur le serveur intranet de la FFA (avironfrance.fr/intranet), un tri des personnes diplômées de sa structure.

Un guide a été réalisé afin de vous aider à réaliser cette extraction.

7. Opération Sentez-vous sport

La semaine Sentez-Vous Sport se déroulera du 10 au 18 septembre prochain. Retrouvez toutes les infos et inscrivez vous directement sur le site sentezvousport.fr.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette année, l'opération « les 4 Saisons du sport féminin » en lien avec le CSA, destinée à mettre la pratique sportive féminine à l'honneur et à ancrer plus encore le sport féminin dans les usages, est jumelée à la semaine SVS. C'est pourquoi nous vous invitons à valoriser toutes les activités que vous pourriez proposer en lien avec la pratique féminine lors de votre demande de label.

Une fois la demande de labellisation déposée, un mail de confirmation vous sera envoyé. Dès votre demande de labellisation examinée et validée, vous en serez informé et votre manifestation sera automatiquement géolocalisée.

8. Projets Sport pour Elles initiés par la Fondation FDJ

Avec l'appel à projets Sport pour Elles, la Fondation FDJ, en partenariat avec la plateforme de crowdfunding Ulule, propose d'accompagner et récompenser les initiatives associatives qui permettent aux femmes qui en sont éloignées de débiter ou renouer avec la pratique du sport.

Près de 100 000 € seront engagés par la Fondation FDJ :

- 30 000 € viendront doubler les contributions sur les collectes des 10 projets sélectionnés, qui se verront également offrir une formation au crowdfunding ainsi qu'une vidéo pour promouvoir leurs objectifs.

- et 3 prix de 10 000 € seront remis à l'issue de l'opération en novembre prochain.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 20 juillet. Si votre club a un projet en tête et que cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à postuler !

Tous les détails et conditions de cette opération sont disponibles sur le site sportpourelles.ulule.com.

9. Service civique

Sur la saison 2015/2016, 17 volontaires ont été recrutés pour accompagner les ligues et comités départementaux dans l'organisation et la coordination du programme Rame en 5ème.

Pour la saison 2016/2017, la FFA dispose d'une trentaine de postes dont 25 seront à pourvoir à partir d'octobre 2016 (Attention : uniquement entre octobre et décembre 2016) et 5 à partir de janvier 2017. Deux missions sont dorénavant proposées aux volontaires : Rame en 5^{ème} pour les ligues et les CD ou Aviron Santé pour l'ensemble des structures.

Pour l'Aviron Santé, il s'agit d'aider les Coaches Aviron Santé à promouvoir le programme auprès des réseaux de prescripteurs d'activités physiques adaptées.

Les recrutements sont d'ores et déjà possibles pour les deux programmes.

Pour plus de renseignements, contactez Aude BAZINET : 01 45 14 26 60. Vous pouvez également consulter le site du service civique.

10. Régates qualifiantes mer

Les dossiers de candidatures doivent être remplis en ligne **avant le 4 septembre 2016** pour être examinés par la commission nationale d'aviron de mer avant validation par le Bureau fédéral.

Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur le lien suivant :

http://www.avironfrance.fr/Dossiers_de_candidature/Regate_qualifiante_mer/CandidatureRQM-liste.php
Retrouvez toutes les modalités et le cahier des charges des régates en mer dans la rubrique : Pratiquer l'aviron > L'aviron de mer > Régate Qualifiante Mer
Pour plus de renseignements, contactez Sylvain BOSQUET : 01 45 14 26 71

11. Bourses pour Ramer

Cette année encore, l'Association des Internationaux d'Aviron (AIA) peut attribuer des bourses de 600€ chacune.

Aucun niveau sportif minimum n'est requis pour obtenir cette bourse. Le ou la candidat(e) devra être

âgé de moins de 18 ans et ne doit pas être membre de l'équipe de France ou d'un pôle France.

Ces bourses sont destinées à des jeunes en situation sociale et économique difficile. Dans 90% des cas, le, la bénéficiaire est issu(e) d'une fratrie d'au minimum 2 enfants avec un parent absent ou en recherche d'emploi.

Le dossier complété est à retourner avant le **13/07/16**. Le formulaire est téléchargeable sur <http://www.rameurs-tricolores.fr/>

Renseignement : 06 16 52 90 72 ou rameurs@hotmail.fr